

COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

26-009

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 mars 2026

Date de Convocation : 16.03.2026
Date d’Affichage : 16.03.2026

Nb de conseillers en exercice : 11
Présents : 10 Votants : 11
Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : ARIZMENDI Lucas, BAKKER Angélique, CHAUVIN Romain, COIFFIER Claude, GAILLARD Elodie, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, PIETRIGA Guy, PONCET Claude,

Excusée : BERR Julia (procuration donnée à Valérie GERVAIS).

OBJET : Election des adjoints au maire

L’an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Dompierre-sur-Mont se sont réunis en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-7 à L. 2122-18 L.2122-7-2 ;

Considérant que le nombre d’adjoints est fixé par le conseil municipal dans la limite de 30 % de l’effectif légal du conseil (arrondi à l’entier supérieur) ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième tour ;

Considérant qu’en cas d’égalité de suffrages, la liste ayant la moyenne d’âge la plus élevée est déclarée élue ;

Élection des adjoints

Les listes doivent comporter exactement le nombre de candidats fixé pour les adjoints, en alternance stricte M/F ou F/M, sans panachage possible.

Résultats du scrutin

Premier tour

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Neuf voix sur 11 pour : PONCET Claude, GERVAIS Valérie et CHAUVIN Romain.
- La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue adjoints au Maire.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après dépouillement, le conseil municipal proclame élue la liste 1 et adjoints au Maire, par ordre de présentation sur la liste, pour la durée du mandat :

- M. PONCET Claude – 1er adjoint – 9 voix
- Mme GERVAIS Valérie – 2e adjointe – 9 voix
- M. CHAUVIN Romain – 3e adjoint – 9 voix

AUTORISE le Maire à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance :
Lucas ARIZMENDI



Le Maire



Guy PIETRIGA